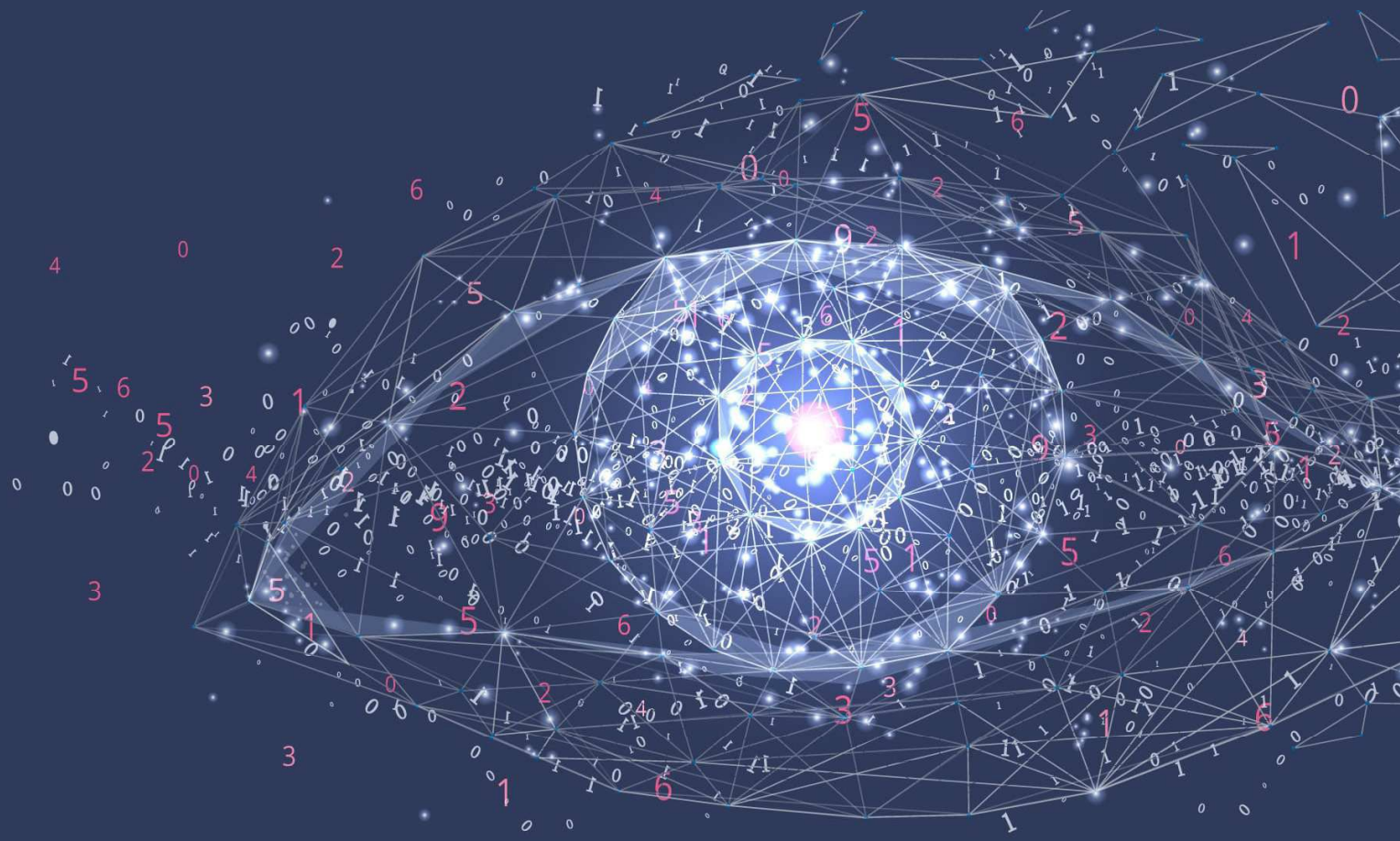
Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

TALENZ
AUDIT



www.talenz-audit.fr

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

TALENZ AUDIT

DANSE A TOUS LES ETAGES

Association

Siège social : 10 rue Jean Guy – 35000 RENNES

R.N.A : W353000206

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

TOADENN AUDIT
20 rue des Loges CS 67416 I 35574 Chantepie Cedex
Téléphone : 02.23.45.14.51 I E-mail : contact@talenz-toadenn.fr
www.talenz-audit.fr
SAS au capital de 10 011 € I SIRET 81260011200021 I RCS Rennes 812 600 112 I TVA Intracommunautaire FR34812600112
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest-Atlantique

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée générale de l'association DANSE A TOUS LES ETAGES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DANSE A TOUS LES ETAGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les produits d'exploitation et les charges de personnel.

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la trésorière et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chantepie, le 9 juin 2026

TOADENN AUDIT

DocuSigned by:
Virginie Ardoin
C6551556683D490...

Virginie ARDOIN
Commissaire aux Comptes
Associée

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Autres immobilisations incorporelles	17 640	17 640		1 927
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	7 926	5 745	2 181	3 767
	Autres immobilisations corporelles	20 892	10 198	10 694	7 769
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations	1 342		1 342	1 327
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	**47 800**	**33 583**	**14 218**	**14 790**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 158		1 158	804
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 301	1 860	4 441	4 267
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	200 350		200 350	207 718
	Charges constatées d'avance	1 574		1 574	4 128
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	264 249		264 249	182 414
	TOTAL (III)	**473 632**	**1 860**	**471 772**	**399 332**
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	**521 433**	**35 443**	**485 990**	**414 122**

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an
(2) dont créances à plus d'un an

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau	132 841	59 294
	Excédent ou déficit de l'exercice	**97 171**	**73 547**
	Total des fonds propres (situation nette)	**230 011**	**132 841**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	27 768	19 047
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	**27 768**	**19 047**
	Total des fonds propres	**257 779**	**151 887**
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	58 000	71 000
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	22 135	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	**80 135**	**71 000**
Provisions	Provisions pour risques	31 368	22 560
	Provisions pour charges	8 806	8 179
	Total des provisions	**40 174**	**30 739**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 860	39 333
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	71 125	62 744
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	157	2 179
	Produits constatés d'avance (1)	17 760	56 240
	Total des dettes	**107 902**	**160 495**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	**485 990**	**414 122**
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	97 170,57	73 546,95
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	107 902	160 495
	(2) Dont emprunts participatifs		

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	255	345
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	55 805	54 230
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	798 051	779 158
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		328
	Mécénats	20 000	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	19 875	
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	30 739	50 471
	Utilisations des fonds dédiés	71 000	22 566
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	1 035	11 015
	Total des produits d'exploitation	**996 761**	**918 111**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	279 705	249 678
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	7 155	5 766
	Salaires	318 072	299 745
	Cotisations sociales	84 745	99 353
	Dotation aux amortissements et dépréciations	8 238	10 568
	Dotation aux provisions	40 174	30 739
	Reports en fonds dédiés	80 135	71 000
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	83 059	86 877
	Total des charges d'exploitation	**901 282**	**853 727**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**95 479**	**64 384**

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**95 479**	**64 384**
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 692	697
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Total des produits financiers	**1 692**	**697**
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**1 692**	**697**
	RESULTAT COURANT avant impôts	**97 171**	**65 082**
	Produits exceptionnels		**13 114**
	Charges exceptionnelles		**4 649**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		**8 465**
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	TOTAL DES PRODUITS	**998 453**	**931 923**
	TOTAL DES CHARGES	**901 282**	**858 376**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**97 171**	**73 547**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	72 746	59 131
Bénévolat	1 639	2 039
TOTAL	**74 386**	**61 169**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	72 746	59 131
Prestations		
Personnel bénévole	1 639	2 039
TOTAL	**74 386**	**61 169**

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

ANNEXE

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Association :

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **485 990** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **998 453** euros et un total **charges** de **901 282** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **97 171** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025.**
Il a une durée de **12** mois.

Objet social et caractéristiques de l'activité

Il a été créé à Rennes, le 3 mars 1997, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 dénommée "Danse à tous les étages".

L'association a pour objet la promotion de la danse.

Ses missions sont :
- soutenir la création, la recherche et l'accompagnement des artistes, notamment émergeants
- mettre en place des actions culturelles, sociales et éducatives sur nos différents territoires associés avec des habitants et des établisements spécialisés
- développer la mise en réseau et des partenariats avec les multiples acteurs du territoire
- sensibiliser des professionnels aux thématiques de la programmation et/ou la pratique de la danse
- diffuser des oeuvres chorégraphiques en concertation avec les scènes et les théâtres des territoires.

Principes et conventions générales

L'association a appliqué pour ses comptes clos le 31 décembre 2025, le règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2018-06 et le règlement ANC 2022-06 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation.

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
Par exception, et en raison de l'entrée en vigueur du règlement ANC n°2022-06 modifiant les dispositions du règlement ANC n°2018-06, des ajustements dans la présentation et l'évaluation de certains postes ont été opérés pour l'exercice clos au 31/12/2025. Leur impact est présenté dans la note "Application du règlement 2023-03" de la présente annexe.

- indépendance des exercices.
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

A l'exception des éléments présentés dans la note "Application du règlement 2023-03" de la présente annexe, et des deux points détaillés ci-dessous, aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

- Les aides financières ONDA jusqu'à présent comptabilisées en ventes de prestations ont été comptabilisées en contributions financières.

- Les produits de mécénat jusqu'alors en autres produits sont dorénavent en ressources liées à la générosié du public.

Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique n'est à signaler.

Evénements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est à signaler.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Nature de l'immobilisation	Durée de Vie	Taux d'amortissement
Logiciels	3 ans	33,33 %
Site internet	3 ans	33,33 %
Matériel et outillages	5 ans	20 %
Matériel de bureau	3 ans	33,33 %
Mobilier	10 ans	10 %

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 2 918 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 2 918 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Subventions

Les subventions sont comptabilisées à la date d'octoi des conventions signées.
Les détail des subventions est le suivant :

Intitulé	2025	2024	Variation	%
Subvention FSE	82 282,53	75 200,00	7 082,53	9,42%
Subvention DRAC	353 500,00	356 000,00	-2 500,00	-0,70%
Subvention région Bretagne	110 000,00	110 000,00	0,00	0,00%
Subvention ville de Rennes	50 500,00	34 500,00	16 000,00	46,38%
Subvention Rennes métropole	4 000,00	5 000,00	-1 000,00	-20,00%
Subvention ct ville de Rennes	6 600,00		6 600,00	
Subvention CD 35	5 000,00	10 000,00	-5 000,00	-50,00%
Subvention CD 29	27 000,00	28 000,00	-1 000,00	-3,57%
Subvention CD 56	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00%
Subvention fondation de France	6 380,00		6 380,00	
Subvention Pontivy	4 000,00		4 000,00	
Subvention cf ville de Morlaix	5 500,00		5 500,00	
Subvention ct ville St Malo	4 000,00	6 000,00	-2 000,00	-33,33%
Subvention CCA Concarneau	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00%
Subvention ville de Concarneau	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00%
Subvention DRDFE (Etat)	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00%
Subvention DDETS (Etat)	2 500,00	5 500,00	-3 000,00	-54,55%
Subvention Brest métropole	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00%
Subvention ville de Brest	25 000,00	22 000,00	3 000,00	13,64%
Subvention ville de Nantes	3 000,00	2 000,00	1 000,00	50,00%
Subvention communauté Morlaix		7 500,00	-7 500,00	-100,00%
Subvention Baud communauté		457,50	-457,50	-100,00%
Subvention DGCA		10 000,00	-10 000,00	-100,00%
Subvention Fondpeps (compte 64902 en 2025)		10 000,00	-10 000,00	-100,00%
QP suv. virée au résultat (compte 777 en 2024)	11 789,00		11 789,00	
TOTAL Subventions	**798 051,53**	**779 157,50**	**18 894,03**	**2,42%**

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date de facturation, les recettes de spectacle sont comptabilisées à la date de réalisation de la prestation.
Le détail du chiffre d'affaires est le suivant :

Intitulé	2025	2024	Variation	%
Recettes spectacles	8 397,80	7 946,55	451,25	5,68%
Recettes ateliers	757,52	307,40	450,12	146,43%
Particip. financière Tremplin	6 500,00	21 000,00	-14 500,00	-69,05%
Participation financière	36 680,27	20 925,02	15 755,25	75,29%
Aide déficit (SVB-ONDA-ODIA)	0,00	1 150,00	-1 150,00	-100,00%
Autres produits d'activité	3 469,56	2 900,70	568,86	19,61%
TOTAL Chiffre d'affaires	**55 805,15**	**54 229,67**	**1 575,48**	**2,91%**

Effectif moyen

L'effectif moyen est de 10.99 en 2025 contre 9.52 en 2024.

Information sur les opérations en engagements envers les membres des organes d'administration

La divulgation de cette information nous amènerait à fournir une information individuelle et nominative, celle-ci ne fera pas l'objet d'une communication dans l'annexe.
Les membres du Conseil d'Administration ne sont pas rémunérés pour leurs fonctions sociales.

Engagements retraite

La provision pour charges a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Elle a été calculée sur la base d'un âge de départ à la retraite de 64 ans, d'une évolution des salaires de 2%, d'un taux d'actualisation de 3.96 %, d'un turn orver faible et de la table de mortalité INSEE 2019-2021, sur la base d'une départ volontaire à la retraite. Le taux de charges patronal retenu pour les cadres est de 40% et de 38% pour les non cadres.
La convention collective prévoit une indemnité de départ à la retraite . Une provision de 8 806 € figure au bilan en 2025.

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Impôts

L'association n'est pas assujetie aux impôts commerciaux.

Première application du règlement 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association applique le règlement ANC n° 2022-06 portant modernisation du Plan comptable général. Cette évolution entraîne des modifications dans la présentation et le classement de certaines opérations comptables, sans incidence sur les principes d'évaluation retenus.

Les principaux impacts concernent notamment la suppression de la notion de résultat exceptionnel pour la majorité des opérations, celles-ci étant désormais, sauf cas particuliers, reclassées en résultat d'exploitation.

À ce titre, les quotes-parts de subventions d'investissement, qui étaient jusqu'alors comptabilisées en produits exceptionnels, sont désormais enregistrées en produits d'exploitation. À titre illustratif, ces quotes-parts s'élevaient à 9 535 € en 2024 et à 11 789 € en 2025.

Le règlement ANC n° 2022-06 introduit également des ajustements relatifs au traitement des transferts de charges, dont la présentation est désormais harmonisée et strictement limitée aux cas prévus par la nouvelle réglementation. Cela concerne les aides fondpeps, de 8 000 € par an. Aussi, le montant des remboursement de personnel, en compte 649 représentent 27 555 €.

De manière générale, l'application du règlement ANC n° 2022-06 sur les comptes de l'association Danse à tous les étages a principalement pour effet une modification de la présentation du résultat, sans impact significatif sur la situation financière globale de l'association.

L'association a également appliqué à compter du 1er janvier 2025, le règlement ANC 2023-03, qui met à jour, suite à la publication du règlement ANC 2022-06, les modèles de bilan et compte de résultat du règlement ANC 2018-06.

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves					
Autres réserves					
Report à nouveau	59 294	73 547			132 841
Excédent ou déficit de l'exercice	73 547	(73 547)	97 171		97 171
Situation nette	**132 841**		**97 171**		**230 011**
Droits des propriétaires					
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	19 047		20 510	11 789	27 768
Provisions réglementées					
TOTAL	**151 887**		**117 681**	**11 789**	**257 779**

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	17 640					17 640
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**17 640**					**17 640**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 926					7 926
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	14 450		6 442			20 892
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**22 376**		**6 442**			**28 818**
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES	Participations	1 327		15			1 342
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 327**		**15**			**1 342**
	TOTAL	**41 343**		**6 457**			**47 800**

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	3 ans	L	15 713	1 927		17 640
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**15 713**	**1 927**		**17 640**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 ans	L	4 160	1 585		5 745
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	3-5 ans	L	6 681	3 517		10 198
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**10 840**	**5 102**		**15 943**
	TOTAL			**26 553**	**7 030**		**33 583**

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	8 179	8 806	8 179	8 806
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	22 560	31 368	22 560	31 368
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**30 739**	**40 174**	**30 739**	**40 174**
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : legs ou donations				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	652	1 208		1 860
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**652**	**1 208**		**1 860**
	TOTAL GENERAL	**31 391**	**41 382**	**30 739**	**42 034**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	41 382	30 739
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

La provision pour risque FSE 2025 s'élève à 31 368 €, soit 40 % des 78 420 € demandés.
La provision pour risque FSE 2024 a été reprise en totalité, soit pour 22 560 €.

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux	2 162	2 162	
	Autres créances clients, usagers	4 139	4 139	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 150	1 150	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	185 542	185 542	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	13 658	13 658	
	Charges constatées d'avance	1 574	1 574	
	TOTAL DES CREANCES	**208 225**	**208 225**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	18 860	18 860		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	32 031	32 031		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	36 205	36 205		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 889	2 889		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	157	157		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	17 760	17 760		
	TOTAL DES DETTES	**107 902**	**107 902**		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Charges à payer

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**50 346**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**7 092**
Factures non parvenues	*7 092*	
Dettes fiscales et sociales		**43 255**
NDF salariés	*625*	
Dettes provision congés payés	*29 434*	
Charges sociales sur CP	*12 722*	
Produits à recevoir	*473*	

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Produits à recevoir

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**185 542**
Autres créances		**185 542**
Subventions à recevoir	*22 270*	
Subventions à recevoir ONDA	*19 875*	
Subvention FSE	*111 397*	
Subvention Région Bretagne	*22 000*	
Mecenat	*10 000*	

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025 Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	1 574	17 760
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
TOTAL	**1 574**	**17 760**

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour-sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contrib. fi. des autorités de tarification							
Subventions d'exploitation							
Cf.état Subventions d'exploitation	71 000	515 500	528 500			58 000	58 000
Contributions financières d'autres org.							
Cf.état Contrib.financières d'autres org.		26 035	3 900			22 135	22 135
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	**71 000**	**541 535**	**532 400**			**80 135**	**80 135**

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations Mt global	Utilisations dt rbst	Transferts	Fonds dédiés clôt. N Mt global	Fonds dédiés clôt. N dt pjts ss dep.
DRAC 2024 EAC	9 000		9 000				
Concarneau Agglo2024 spe Marine CHesnais	7 000		3 500			3 500	3 500
DRAC 2024 TREMPLIN (232 000€)	6 000					6 000	6 000
DRAC 2024 DIF programmation	7 500		7 500				
DRAC 2024 DIF engagements coproduction	12 500		12 500				
Région Bretagne 2024 TREMPLIN (110 000€)	6 000					6 000	6 000
Région Bretange 2024 DIF programmation	7 500		7 500				
Région Bretagne 2024	12 500		12 500				
Ville de Rennes 2024 TREMPLIN	3 000					3 000	3 000
DRAC 2025 EAC		7 500				7 500	7 500
DRAC 2025 TREMPLIN coprod (312 000€)		312 000	309 000			3 000	3 000
Région Bretagne 2025 TREMPLIN (110 000€)		110 000	104 000			6 000	6 000
Concarneau Agglo2025 spe Christian Rizzo		80 000	60 000			20 000	20 000
Ville de Concarneau 2025 spe C. RIzzo		6 000	3 000			3 000	3 000
Totalisation	**71 000**	**515 500**	**528 500**			**58 000**	**58 000**

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Contributions financières d'autres organismes

Contributions financières d'autres organismes	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss dep.
ONDA anne collod		10 000	3 900			6 100	6 100
ONDA eclats 2026		2 475				2 475	2 475
ONDA bal magnétique 2026		3 560				3 560	3 560
Mécenat 2026		10 000				10 000	10 000
Totalisation		**26 035**	**3 900**			**22 135**	**22 135**

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
Valorisations de salles (selon conventions)	72 746	59 131
	72 746	59 131
Bénévolat		
Bénévolat 138h x 11.88 € (smic)	1 639	2 039
	1 639	2 039
Total	**74 386**	**61 169**

Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Valorisation de salles	72 746	59 131
	72 746	59 131
Prestations		
Personnel bénévole		
Personnel bénévole	1 639	2 039
	1 639	2 039
Total	**74 386**	**61 169**

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9

Variation des Subventions d'Investissement

	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	51 497	20 510		72 007
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	**51 497**	**20 510**		**72 007**
Quotes-parts virées au compte de résultat	32 450	11 789		44 239

Docusign Envelope ID: 56300C71-CE9E-8C60-83C5-C7CDA8CDBDF9



TALENZ TOADENN

RESTONS EN CONTACT

NANTES
4, rue Edith Piaf
44800 SAINT-HERBLAIN

Tel : 02 40 94 18 86

RENNES
20, rue des Loges
35574 CHANTEPIE

Tel : 02 23 45 14 51

SAINT-BRIEUC
1, rue des Mimosas
22192 PLÉRIN-SUR-MER

Tel : 02 96 33 77 88

www.talenz-audit.fr

TALENZ AUDIT